

—Le moyen ! il n'est pas difficile.  
 —Nous ne sommes que treize. Ils sont deux cents aux mines ! sans cela, depuis longtemps, je serais maître des trésors. . . .  
 —Suivez mes avis, capitaine, et ils seront à nous. . . . avant un mois.  
 —Hum ! hum ! tu es un beau diseur !  
 —Et un bon faiseur, quand je m'y mets.  
 —Toi ! fit le chef avec un geste de mépris.  
 L'Ecorché ne parut pas faire attention à ce mouvement.  
 —Vous saurez, dit-il, qu'ils sont peu nombreux à bord du navire, une quinzaine seulement. Nous n'en ferons pas deux bouchées.  
 —D'où tiens-tu ces renseignements ?  
 —Je les tiens de Jacques le-Mineur, qui arrive du Sault-Sainte-Marie, où il a vu appareiller le bâtiment.  
 —Ah ! ah ! fit le capitaine, en se tournant vers l'homme que son lieutenant venait de désigner.  
 —Oui, affirma celui-ci. J'étais allé, d'après vos ordres, au Sault-Sainte-Marie, pour chercher les lettres de New-York. . . .  
 —Je sais ; passe.  
 —Et j'ai remarqué qu'on affrétait un bateau pour Kiouinâ.  
 —Mais il est peut-être déjà arrivé à sa destination !  
 —Du tout. Il devait mettre à la voile huit jours après mon départ.  
 —En es-tu sûr ?  
 —Comme de raison, capitaine ; j'ai pris, là-dessus, toutes mes informations.  
 —C'est qu'il y a loin d'ici à Kiouinâ !  
 —Deux fois quarante-huit heures de navigation, au plus, fit l'Ecorché. Et notez que nous commençons à jeûner. Le cellier se vide et les saloirs se vident. Quant à la chasse ou à la pêche, nous n'en sommes pas friands !  
 —Tout cela est bel et bon, mais comment s'emparer de ce bateau ? murmura le Mangeux-d'Hommes.  
 —En faisant diligence, nous le surprendrons, à la faveur de la nuit, dans quelque baie. Il paraît d'ailleurs, qu'il a, à son bord, un jeune Français, un ingénieur, qui pourrait joliment nous servir si nous entreprenions l'exploitation des mines, dit le lieutenant avec un sourire d'intelligence à son chef.  
 —Par le Christ, mon frère aîné, j'adopte le projet, dit ce dernier en se levant. Mais si tu nous mènes à une déception, maître Judas Iscariote, gare à tes os ! j'en ferai des baguettes de tambour.  
 La boutade du capitaine souleva l'hilarité des assistants.  
 —Je n'ai pas terminé, reprit l'Ecorché, sans se fâcher ni partager la gaieté des Apôtres.  
 —Qu'est-ce encore ?  
 —C'est à vous seul que je dois parler.  
 —Qu'on sorte d'ici ! fit le capitaine à ses gens.  
 Ils se retirèrent aussitôt par la porte qui leur avait donné accès.  
 —Eh bien ?  
 —Eh bien, j'ai, la nuit dernière, enlevé Menéh-Ouiakon.  
 —Tu dis ?  
 —J'ai enlevé Menéh-Ouiakon ?  
 Le Mangeux-d'Hommes, qui avait frêmi en attendant cette déclaration, se prit à trembler. Son visage se colora et pâlit tour à tour ; ses paupières s'humectèrent, sa respiration devint chaude. Il se rapprocha de son lieutenant, et, d'une voix altérée :  
 —Tu as enlevé Menéh-Ouiakon ?  
 —Oui, près du poste de Fond-du-Lac.  
 —La nuit dernière ?  
 —La nuit dernière.  
 —Et ? . . .  
 Le capitaine ne put achever sa pensée, si vive était l'émotion qui le poignait, mais ses yeux formulèrent éloquentement la question.  
 Judas répondit avec son flageolet habituel :  
 —Elle est ici.  
 —Ici ! Menéh-Ouiakon est ici ! et tu ne me le disais pas plus tôt ?  
 —Vous ne m'en avez pas laissé le temps.  
 —Mais, en quel coin ? exclama le Mangeux-d'Hommes, saisissant, dans sa puissante main, l'épaule de son lieutenant, et l'étreignant à la lui briser.  
 —Je vais vous le montrer, répliqua l'Ecorché avec une lenteur désespérante.

## CHAPITRE II.

## LE SAULT-SAINTE-MARIE.

On sait que le lac Supérieur est le plus vaste volume d'eau fraîche connu sur le globe. En longueur il a 420 milles, 160 dans son extrême largeur, et 1750 de périmètre.  
 L'Etat du Minnesota borde ses rives ouest et nord-ouest ; au sud il confine au Wisconsin et au Michigan ; les autres côtes ont pour limites les possessions britanniques, auxquelles la moitié du lac, divisé par une ligne imaginaire, appartient.  
 Les eaux de ce lac sont d'une transparence étonnante. Il les reçoit par plus de deux cents affluents. Elles y descendent d'un bassin qui embrasse une superficie de 100,000 milles carrés.  
 Les parties nord et sud du lac Supérieur voient jaillir de leur sein une foule d'îles.  
 Le centre en est à peu près dépourvu.  
 Au nord, plusieurs de ces îles forment d'excellents abris pour les vaisseaux et offrent aux yeux du voyageur les perspectives les plus pittoresques.  
 La côte elle-même est fortifiée par des rochers escarpés dont quelques-uns dépassent 300 mètres d'élévation.  
 Mais, au sud, le rivage se montre généralement bas et sablonneux, quoique, en certaines places, il soit coupé par des chaînes de calcaire ou des roches trapéennes et cuprifères énormes, comme le Portail ou les Rochers Peints, la pointe Kiouinâ, les Douze Apôtres, etc.  
 Encore aux trois quarts sauvage aujourd'hui, le littoral

du lac Supérieur ne tardera pas à se peupler, et à se fertiliser au soleil fécondant de la civilisation ; car, malgré la rigueur de l'hiver qui règne pendant plus de six mois dans cette région, la terre y est bonne, productive, riche en minéraux, et les eaux du lac abondent en poissons excellents de toute espèce.

Le Supérieur se relie aux lacs Huron et Michigan par une artère longue de 63 milles, large d'un au plus, à laquelle nos missionnaires français, qui en furent les premiers explorateurs, donnèrent, en 1642, le nom de rivière Sainte-Marie, mais appelée par les indigènes *Pauoitling*. C'est-à-dire Petite Cataracte.

Le souvenir de ces hardis découvreurs européens mérite d'être conservé.

C'était les pères Charles Rimbault et Isaac Jogues. A cette époque, ils habitaient la Mission Sainte-Marie, près du lac Huron.

Sur les bords de la rivière résidait une tribu sauvage qu'ils convertirent.

La tribu s'appelait *Pauoitigouehak*, mot à peu près impossible à articuler pour une bouche française.

Comme ces Peaux-Rouges témoignaient d'une grande agilité dans tous les exercices du corps, mais principalement pour franchir les obstacles, nos missionnaires convinrent de les nommer *Sauteux* ou *Sauteurs*, nom qui leur est resté, comme celui de Sainte-Marie au canal que la nature a creusé entre le lac Supérieur et les lacs Huron et Michigan.

La rivière Sainte-Marie est interceptée par des rapides dangereux, au pied desquels s'élève, au sud, sur la rive américaine, un village appelé Sault-Sainte-Marie, et au nord, sur la rive anglaise, un poste occupé par la compagnie de la baie d'Hudson.

Le village est donc américain, le poste anglais.

Dans le premier, le gouvernement des Etats-Unis a installé une petite garnison pour la protection de ses nationaux, qui se livrent à la traite des pelleteries ou à l'exploitation des précieuses mines de cuivre dont est, comme nous l'avons dit, enrichie la rive méridionale du lac Supérieur, " primitivement appelé appelé lac Tracy, en l'honneur de M. de Tracy, qui fut nommé vice-roi d'Amérique par le roi de France au mois de juin 1665."

Dans ses curieuses *Lettres sur les Etats-Unis d'Amérique*, où, à travers quelques appréciations fausses, on trouve des considérations du premier ordre et des descriptions fort remarquables, le colonel Pisani, qui visita le Sault-Sainte-Marie en 1856, en a fait un tableau auquel je suis heureux d'emprunter les lignes suivantes :

" La mission Sainte-Marie du Sault fut fondée en 1665 par le père Allouez.

" A cette époque, les missionnaires, et, par eux, le gouvernement du Canada, connaissaient déjà parfaitement et la géographie du lac et la nomenclature des tribus qui habitaient ses rives. Ces tribus étaient nombreuses, et la liste de leurs noms est aussi longue que baroque ; mais la population de chacune d'elles était bien peu considérable. Trente mille sauvages, au plus, erraient entre le lac Michigan, le Haut-Mississippi et la baie d'Hudson, et avaient pour centre social, géographique et religieux (si ces mots peuvent s'appliquer à des agglomérations humaines à peines sorties de l'état de nature) la race sud-est du grand lac. C'était principalement près du rapide ou Sault-Sainte-Marie qu'ils se réunissaient, à l'époque du printemps, pour s'y livrer à la pêche du poisson blanc, l'une des plus abondantes qu'il y ait au monde, et pour vendre leurs pelleteries aux traitants canadiens. Ces peuples se rattachent à trois langues mères, les langues siousse, algonquine et huronne. C'est le nom d'Ouattouais qui revient le plus fréquemment dans les relations des jésuites, comme désignant les tribus de l'extrême ouest par rapport au Canada. Ainsi les missions des bords du lac étaient appelées *missions chez les Ouattouais*.

" Le christianisme, qui est la religion des races supérieures, eut peu de prise sur les Ouattouais. Les jésuites furent presque toujours obligés de tolérer chez les néophytes certains restes de leurs pratiques idolatriques, sous lesquels on feignait de trouver un fond de foi orthodoxe. Mais si les succès des religieux furent contestables, leurs succès politiques furent éclatants. En moins de dix ans, les missions du Sault-Sainte-Marie, du Saint-Esprit, de Saint-François-Xavier avaient fait du nom de la France l'objet du respect et de l'affection de toutes les tribus de l'ouest. En 1670, l'intendant du Canada Talon, l'un des administrateurs les plus capables qu'ait eut la colonie, résolu de mettre à profit ces bonnes dispositions, et d'établir d'une manière solennelle et officielle le protectorat de la France sur ces contrées dont il devinait l'avenir. L'entreprise n'était pas facile. Il s'agissait, non pas de l'achat de tel ou tel territoire, comme a fait Penn sur les bords de la Delaware, comme le font encore aujourd'hui plus ou moins furtivement les Américains, mais d'une sorte d'annexion politique, consentie librement par le suffrage universel. Qu'on me passe ces mots du vocabulaire moderne, assez étranges à l'occasion d'un acte politique du dix-septième siècle et d'un acte politique du roi Louis XIV ; mais ils sont nécessaires, pour caractériser cette conquête de la France, conquête qui ne ressemble guère à celle de la Franche-Comté, de la Flandre et de l'Alsace, mais qui contraste avec ses dernières encore plus par sa nature pacifique et philanthropique que par ses proportions territoriales.

" Talon, choisit pour émissaire un nommé Nicolas Perrot, laïque, mais employé longtemps au service des missionnaires. Perrot parcourut, pendant le printemps et l'été de 1670, toutes les contrées de l'ouest. Il ne s'arrêta, au midi, chez les Miamis, c'est-à-dire, chez les peuples qui habitaient le pays où est bâtie, maintenant, la ville de Chicago. Il décida toutes ces peuplades à envoyer, pour le printemps suivant, des députés au Sault-Sainte-Marie, afin d'y procéder à la reconnaissance du protectorat de la France sur les contrées qui forment les bassins des lacs Supérieur, Huron, Erié, Michigan. Quatorze cents sauvages furent fidèles au rendez-vous. M. de Saint-Lussan, délégué par l'intendant Talon, procéda solennellement à l'acte de reconnaissance.

" Sur la prairie qui domine les Rapides, on avait préparé une croix et un poteau en bois de cèdre surmonté d'un

écusson aux armes de France. Les Indiens dans leur appareil de guerre, précédés du Délégué, formaient un vaste cercle autour de ces derniers emblèmes de la foi religieuse et de la domination politique. Au moment où l'on éleva le premier, les missionnaires et les Français entonnèrent le *Vexilla*, puis quand les armes de France parurent dans les airs, l'*Exaudiat*.

" Cela fait, le père Claude Allouez, très-versé dans la connaissance de la langue algonquine, adressa aux Indiens un long discours pour leur expliquer le but de la réunion et les avantages qu'ils retireraient du protectorat de la France. Il termina par un éloge du monarque auquel ils allaient se donner et par un pompeux tableau de sa puissance. Ce discours a été conservé, en entier, dans les *Relations des Jésuites* ; il est fort curieux en ce qu'il montre l'extrême souplesse de l'esprit des jésuites et leur habileté incomparable à adapter leur éloquence et leurs moyens d'action au caractère particulier des peuples qu'ils avaient à soumettre au joug de la civilisation et de la foi.

" Il est probable que les Indiens furent fortement impressionnés de ce discours, car, lorsque M. de Saint-Lussan, après que le père Allouez eut fini de parler, leur demanda s'ils consentaient à se ranger, eux, leurs descendants et leurs pays sous l'autorité du grand Ononchio, ce ne fut qu'un cri d'assentiment. Les Français y répondirent par les acclamations de : Vive le roi ! et des décharges de mousqueterie. La cérémonie se termina par un *Te Deum*.

" Cet acte est célèbre dans l'histoire de l'Amérique sous le nom de Traité du Sault-Sainte-Marie. Il est peu de titres parmi ceux qui garantissent les possessions territoriales des nations ou des princes européens qui aient une origine aussi sérieuse, aussi authentique et aussi libérale que le traité par lequel la France a possédé, pendant quatre-vingt-dix ans, tout le nord-ouest des Etats-Unis.

" La guerre de Sept-Ans et le traité qui en a été la suite nous ont dépouillés de ce magnifique héritage, mais aujourd'hui, quand un Français y pénètre en étranger, il ne peut oublier que ces ancêtres le reçurent jadis librement des mains d'une race faible et confiante ; que, fidèles à leurs engagements, ils avaient entrepris de la civiliser, et que leurs successeurs, héritiers de leurs devoirs comme de leurs droits, n'ont su que la dégrader, l'anéantir (6)."

Le Sault-Sainte-Marie a donc une importance historique considérable, et dont tout Français a le droit d'être fier.

Les Rapides étant un obstacle à la navigation, on a creusé un canal pour obvier à cet inconvénient.

" Ce canal, poursuit M. Pisani, a 1,600 mètres de long et une largeur suffisante pour que les plus gros navires y puissent flotter. La différence de niveau entre ses deux extrémités est de 8 mètres 37 ; c'est précisément la hauteur des Rapides, et la moitié de celle des eaux du lac Supérieur au-dessus des eaux du lac Michigan, le premier étant à 198 mètres et le second à 182 mètres 65 au dessus du niveau de la mer. Deux écluses suffisent pour faire franchir aux bâtiments la différence du niveau.

" Le canal n'est ouvert que depuis six ans. Avant sa construction, un chemin de fer de 1,600 mètres de parcours longeait les Rapides et aboutissait à deux quais de débarquement, l'un en amont, l'autre en aval de l'obstacle à franchir. Les marchandises apportées par les lacs de l'est et du midi et destinées à passer dans le lac Supérieur étaient déchargées à l'entrée des Rapides, transportées sur le chemin de fer, embarquées de nouveau sur les bâtiments faisant le service spécial des lacs. Telle a été, jusqu'à ces dernières années, l'insuffisance des ressources de toute espèce dans ces contrées reculées, que les bateaux à vapeur ou à voiles, naviguant sur le lac Supérieur, n'étaient pas construits sur ses rives, au-dessus des Rapides. On les apportait, par pièces, des ateliers de New-York ou de Cleveland ; le chemin de fer leur faisait franchir le saut et on les montait au-delà de Sainte-Marie. On comprend que, dans de pareilles conditions, la navigation intérieure du lac ne pouvait pas recevoir un bien grand développement.

## VARIÉTÉS.

M. J. C. R. . . cheminait le long de la rue Notre-Dame, la tête basse et l'air absorbé, il rencontre M. J. T. . . ; il l'arrête et lui pose à brûle-pourpoint la question suivante :

—Dites-moi donc T. . . quelle est votre politique ?  
 —M. R. . . répondit M. T. . . je suis un libéral avancé.  
 —Eh bien ! moi reprit M. R. . . je suis un conservateur dégoûté.  
 Ils se séparèrent là-dessus sans un mot de plus.

M. J. B. H. . . qui a dit beaucoup de bons mots dans sa vie, était en promenade à St. Léon, l'été dernier. Un jour qu'il descendait en calèche une des côtes considérables qu'on trouve en cet endroit, il se plaignit au charretier qu'il n'allait pas vite.

—Avez-vous envie que je vous casse le cou, lui dit le charretier ?

—Tant mieux pour toi si tu me casses le cou, reprit M. H. . . , tu n'auras que la peine d'aller au No. 196 de la rue St. Denis, à Montréal, et tu retireras \$500.

Il est bon de dire que c'est M. l'échevin David son gendre qui demeure au No. 196 de la rue St. Denis.

Frédéric, roi de Suède, passant un jour par un village, le pasteur du lieu songea à le haranguer ; mais, craignant que le monarque, rassasié de compliments et de discours louangeurs, ne vint à faire peu d'attention au sien, il prit le parti de le recevoir en lui chantant quelques vers de sa façon. Le roi, fort surpris, écouta avec attention, et, trouvant les vers bons, dit au pasteur : " Bis ! "

Celui-ci ne se fit pas prier pour répéter ; et le monarque satisfait, lui donna cinquante ducats. Alors le pasteur s'inclinant profondément, dit à son tour : " Bis ! " et le roi fut si content de la saillie, qu'il doubla le cadeau.

Achetez, essayez et vous serez satisfait du Liquide de Jacobs.